

SOMMAIRE

- Les travaux** page 2
- La forêt** page 3
- Enfance** pages 4 à 6
- ❖ Les chiffres de notre école
 - ❖ La soupe
 - ❖ La venue du Père Noël
 - ❖ Le centre de loisirs
- Vivre ensemble** pages 7 à 8
- ❖ Le Téléthon
 - ❖ La vitesse des véhicules
 - ❖ Déchetteries communautaires
 - ❖ La trésorerie change d'adresse
- Vie communale** pages 9 à 12
- ❖ Un repas amical avec nos aînés
 - ❖ Sainte Barbe
 - ❖ Damien GUIFFRAY
 - ❖ Espace livres
 - ❖ Rénovez en Haut-Bugey
 - ❖ Les commémorations
 - ❖ L'état-civil
 - ❖ Les élections européennes

**Retrouvez ce bulletin,
les précédents, et bien d'autres
choses encore... sur
www.brenod.com**

édito

2019 débute comme 2018 s'est terminée avec de nombreuses manifestations et des revendications, qui, aussi légitimes soient elles, ne justifient pas une telle violence au cœur de nos villes, inacceptable et surtout inexcusable.

À la mairie de Brénod, est ouvert un registre sur lequel vous pouvez faire part de vos remarques et doléances. Je relaierai celles-ci en participant aux réunions organisées sur notre territoire.

Le 31 janvier s'est déroulé à Bellignat le premier conseil communautaire accueillant les élus du plateau d'Hauteville au sein de Haut Bugey Agglomération. Je leur souhaite la bienvenue.

En 2019, HBA devrait procéder à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat. Ce document d'urbanisme s'imposera pour notre commune. Avant son adoption définitive, ce dossier sera soumis à une enquête publique, qui se déroulera en septembre.

Le 10 décembre 2018, nous avons recruté un nouvel agent, Damien GUIFFRAY. Avec l'arrivée de l'hiver certains d'entre vous ont pu le rencontrer. Bienvenue à lui.

Je vous donne quelques nouvelles de Bruno qui se remet doucement de ses soucis de santé. Je lui souhaite une bonne convalescence.

Les travaux 2018 ont pu se terminer et les perspectives 2019 s'organisent.

L'hiver c'est aussi le moment de rappeler aux propriétaires que chacun est responsable de la neige accumulée sur son toit. La chute de celle-ci sur la chaussée est dangereuse. Pensez à faire poser des arrête-neige.

Merci à toute l'équipe communication conduite par Etienne, et Sylvie qui a réalisé ce bulletin.

Bonne lecture à tous.

Annie CARRIER
Maire de Brénod



Attention ! Stationnements gênants !

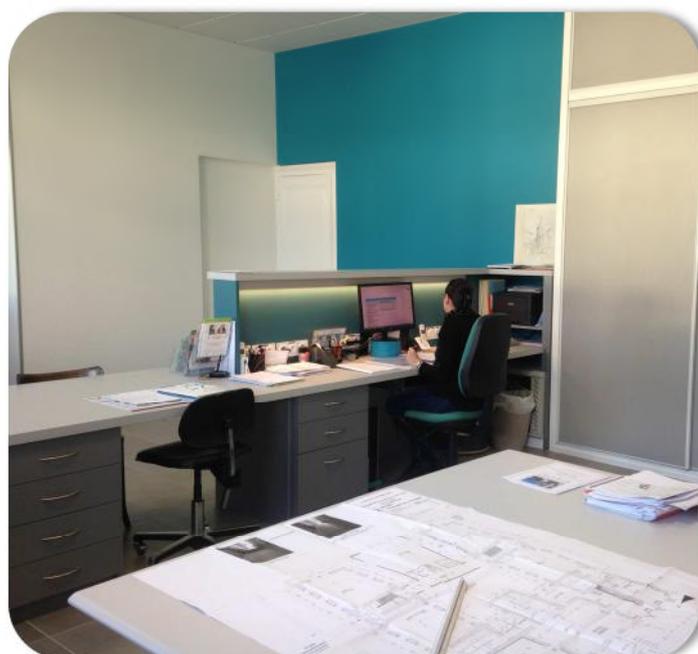
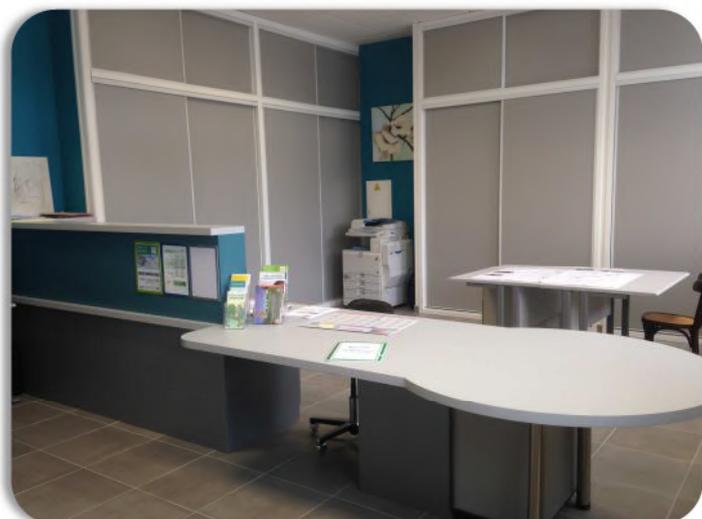
Pour faciliter l'intervention du chasse-neige et améliorer la qualité du déneigement, veillons à ne pas laisser nos véhicules le long des voies publiques. Plusieurs espaces de stationnements existent, même s'ils ne sont pas toujours à proximité de nos habitations.

Les travaux



Rénovation de la Mairie

À la mairie les travaux sont terminés. Nous avons des locaux accessibles à tous, avec une salle de réunion plus confortable, plus lumineuse, et un secrétariat fonctionnel et agréable pour l'accueil du public.



Rétrospective 2018

La FORÊT

Lors de la vente de bois organisée par l'ONF à Nantua le 28 septembre 2018, la commune de Brénod proposait un lot situé dans les parcelles 13, 14 et 15, canton de Corne Lansard. Composé de 197 sapins pour 676 m³, 48 épicéas pour 143 m³, 649 hêtres pour 753 m³ et 13 autres feuillus pour 10 m³, il a été adjugé à la Scierie Ducret de Maillat, au prix de 46 558 €.

Une coupe a été réalisée dans les nouvelles soumissions rattachées à la parcelle 17, entre Champ de Joux et le Molard de l'Orge. Il s'agissait de travaux préparatoires à la plantation de résineux dans deux tènements d'une surface totale de 3.5 hectares. Cette coupe a permis d'obtenir 621 tonnes de plaquettes forestières destinées aux chaufferies collectives, vendues à la Société Ain Environnement et 200 m³ de grumes résineuses vendues à la Scierie Ducret. Les produits de cette coupe permettront de financer les travaux de plantation, qui seront réalisés à l'automne 2019.



Une autre coupe de bois a également eu lieu dans la parcelle 20 au canton de Tré Ferrières.

Demeurée par 2 fois invendue aux ventes publiques de l'ONF en 2016, cette coupe a finalement été exécutée sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF. Tous les produits ont été répartis en différentes catégories selon les essences et les qualités et vendus « bord de route » - les frais d'exploitations étant à la charge de la commune - dans le cadre de contrats d'approvisionnements conclus sous l'égide de l'ONF avec différents acheteurs : gros sapins et épicéas vendus en grumes de 16 m, petits épicéas d'éclaircies en billons de 4 m pour le sciage et les cimes pour la production de plaquettes forestières, pins en billons de 2.40 m pour la production de bois à palettes, et enfin des feuillus en grumes pour le chauffage.



Le montant définitif de la recette de cette coupe n'est pas connu, cependant il devrait atteindre 11 000 € après déduction des frais et charges relatifs à l'exploitation qui comprennent le bûcheronnage, le débardage, la maîtrise d'œuvre ainsi que la création de nouvelles pistes de débardage. Le montant de la meilleure offre obtenue en appel d'offres public était de 5 000 €. La grande diversité des produits et des techniques d'exploitation de ce lot de bois le rendaient peu attractif en vente publique, il s'est avéré que la formule finalement retenue de vente « bord de route » dans le cadre des contrats d'approvisionnements de l'ONF était la bonne solution pour ce genre de coupes.

Les chiffres de notre école pour l'année 2018-2019

52, c'est le nombre d'enfants scolarisés.
3, c'est le nombre de classes.

19, c'est le nombre d'élèves accueillis
en classe de maternelle par
Mmes Catherine CLUZEL
les lundi, mardi et jeudi, et
Charlotte PAUCOD le vendredi,
avec l'assistance de
Mme Corinne BALLETT-THOUBLE, ATSEM.



14, c'est le nombre d'élèves en CP/CE1/CE2
dans la classe de Mme Solène BOUTEILLE,
qui assure également la direction de l'école.

Les 11 élèves de CE2 sont répartis
dans les classes de
Mmes BOUTEILLE et RODRIGUEZ.

19, c'est le nombre d'élèves en
CE2/CM1/CM2 dans la classe de
Mme Sabine RODRIGUEZ.



Mme Solène BOUTEILLE est en congé maternité depuis le 2^{ème} trimestre. Tous nos vœux l'accompagnent dans cette étape importante de sa vie. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Mathilde LETONDEUR, qui assure son remplacement.

La soupe 2018 !!!

enfance



Le 5 octobre 2018, tous les enfants de l'école étaient invités par la mairie à venir déguster le traditionnel potage communal.



Cette soupe, réalisée par les enfants avec les légumes qu'ils cultivent au potager de l'école a réuni 39 élèves. La récolte étant faible, les parents et enseignantes ont complété avec leur production personnelle.

La venue du PÈRE NOËL !!!

Le vendredi 21 décembre 2018, un illustre personnage était attendu de tous... petits et grands !

En effet, les enfants de Brénod ont reçu la visite du père Noël.

Après les chants français et anglais, ainsi que les traditionnelles photos avec le papa Noël, les enfants ont pu reprendre des forces grâce à des papillotes et clémentines.

Ils sont retournés chez eux avec des étoiles dans les yeux, et un petit sachet de friandises dans la main.

Le Sou des Écoles, l'école et la mairie ont œuvré ensemble afin d'offrir ce moment magique à nos bambins.



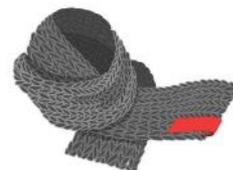
Les vacances d'hiver au centre de loisirs

AU PROGRAMME : quelques activités phares !

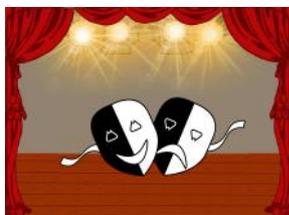
Le service pôle enfance de la commune sera ouvert une semaine durant les vacances d'hiver du 18 au 22 février 2019.



Confection d'un « snood »
avec l'atelier KRÉAMÉLINE
de Corcelles le 18 février après-midi.



Sortie luge et initiation au biathlon laser
pour les plus grands le 19 février après-midi avec
M. Denis Raynaud (éducateur sportif).



Jeux de rôles
le 21 février
après-midi.



Repas au restaurant Gudin
et karaoké avec nos aînés
de la MARPA LES NARCISSES
le 22 février après-midi.

Un programme plus détaillé peut être consulté sur www.brenod.com.

Les inscriptions se font en ligne par les parents via « Cantine de France » à l'adresse :
<http://brenod01.cantine-de-france.fr>.

Clôture des inscriptions le mercredi 06 février.

Conditions d'admission :

Peuvent-être accueillis les enfants à partir de 4 ans jusqu'à 13 ans de la commune ou des communes avoisinantes.

Horaires de fonctionnement :

La structure sera ouverte **du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 30.**

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) à la demi-journée ou à la journée complète. Pour information, le centre de loisirs municipal ouvrira une semaine également à l'occasion des vacances de printemps du 15 au 19 avril 2019. Le programme n'est pas encore édité à ce jour.

Contact : ☎ 04.74.34.35.61 ou par mail : petitsbergnolands@orange.fr

Pour le Téléthon, la MARPA les Narcisses a pris l'initiative !

VIVRE
ensemble



Téléthon

Le 1^{er} décembre, c'est autour de la MARPA LES NARCISSES que furent organisées différentes animations en faveur du TÉLÉTHON, avec le soutien actif de plusieurs associations du village.

La COURSE COLORÉE proposée à tous par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers fut un grand succès. Dans un itinéraire ludique, tracé pour les petits et les grands autour et à l'intérieur du village, 93 participants ont généreusement donné le meilleur d'eux-mêmes dans une ambiance chaleureuse et festive.



Le Sou des Écoles tenait la buvette avec la MARPA, qui proposait ses gâteaux, délicatement concoctés par les résidents avec le soutien actif de bénévoles du village.



Andréa a maquillé les enfants et coloré les joues des plus grands. Créaméline a conçu de petits objets avec les résidents de la MARPA.

En cette fraîche journée le stand de l'association « De fil en aiguille » était le bienvenu. Ses bonnets, mitaines et autres écharpes, dont la réalisation avait commencé dès l'été, ont facilement trouvé preneurs, si bien que le soir venu tout le stock était écoulé !



Divers jeux et devinettes proposées par la MARPA, le vélo-tronçonneuse de Servi-Nature de Corcelles, les chansons de la chorale Les Voix de la Combe ont assuré l'animation tout au long de la journée, et connu un vrai succès.

La choucroute du restaurant Gudin, à emporter ou à déguster sur place, les divers sandwiches de la boulangerie Ternois et de la Fromagerie ont avantageusement permis à chacun de se restaurer après l'effort...

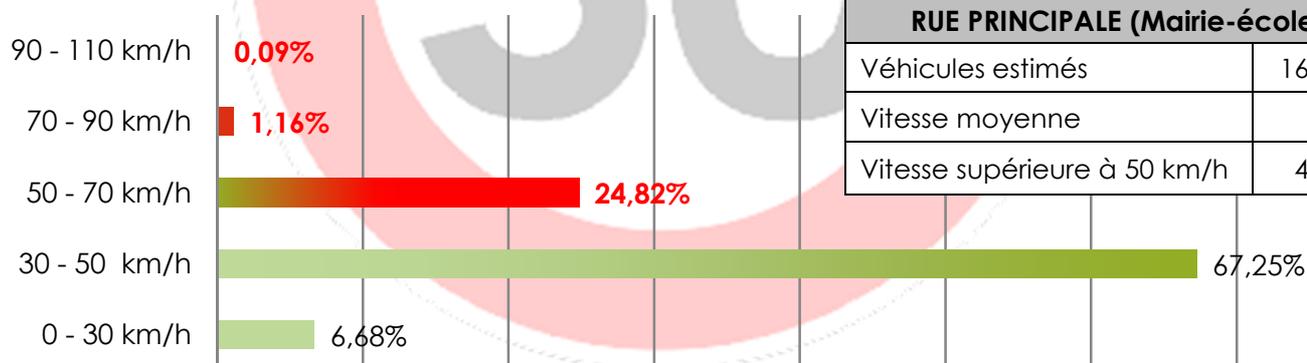
Malgré un froid vif le matin, cette journée s'est déroulée sous un ciel clément et lumineux. 2 064 € ont été reversés au Téléthon. Une belle réussite, à renouveler en 2019 !

La vitesse des véhicules dans la traversée du village

du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018



GRANDE RUE (Hangar communal)	
Véhicules estimés	66 600
Vitesse moyenne	50
Vitesse supérieure à 50 km/h	30 103



RUE PRINCIPALE (Mairie-école)	
Véhicules estimés	164 724
Vitesse moyenne	45
Vitesse supérieure à 50 km/h	42 943

Déchetteries communautaires

Depuis l'élargissement du territoire de Haut-Bugey Agglomération, la déchetterie d'Hauteville est désormais accessible aux habitants de Brénod, aux horaires suivants :

HIVER (du 01/11/2018 au 31/03/2019) :

- ❖ lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- ❖ du mardi au vendredi de 14 h à 17 h 30
- ❖ samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

ÉTÉ (du 02/04/2019 au 31/10/2019) :

- ❖ lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- ❖ du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30
- ❖ samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Déchetterie fermée dimanche et jours fériés.

Zone artisanale - La Cornella
01110 HAUTEVILLE-LOMPNES

**La prochaine déchetterie mobile aura lieu à
Brénod le samedi 16 mars 2019.**

www.hautbugey-agglomeration.fr/gestion_des_dechets.html

Notre trésorerie a changé d'adresse

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la commune de Brénod est désormais rattachée à la trésorerie d'Oyonnax. Pour toutes démarches ou paiements, il convient de vous adresser à Oyonnax et non plus à Hauteville-Lompnes à l'adresse suivante :

**Trésorerie d'Oyonnax
Hôtel des Finances
188 rue Anatole France
CS 70519
01117 OYONNAX CEDEX**

Tél : 04 74 73 17 60

Horaires d'ouverture :

- ❖ lundi, mardi et jeudi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 16 h 00
- ❖ mercredi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00

Un repas amical avec nos aînés



Comme chaque année, la commune de Brénod a reçu les aînés du village autour d'une belle table, pour partager un moment de détente et de convivialité.

Sous le soleil et la douceur, le mercredi 14 novembre, 63 personnes se sont donc retrouvées chez Mireille et Jean-Luc Gudon, qui, pour l'occasion, ont préparé et servi un excellent repas sur le thème de l'automne.

Après le traditionnel apéritif agrémenté de délicieux amuse-bouches, furent servis en entrée des feuilletés aux quenelles, suivis de filets mignons aux petits légumes. Ensuite, après l'incontournable plateau de fromages, une très belle assiette gourmande, café et friandises ont clôturé ce savoureux menu.

Souhaitant la bienvenue aux néophytes de cette traditionnelle journée qui ont fêté leurs 70 ans en 2018, Annie Carrier, Maire, a également adressé un message de sympathie aux personnes absentes et présenté ses meilleurs vœux à chacun pour l'année 2019.

À ceux qui n'ont pu participer à cette agréable journée, la commune de Brénod a offert un ballotin de chocolats, afin que personne ne soit oublié à l'occasion de ce changement d'année.



Sainte Barbe

Le 13 décembre les sapeurs-pompiers de la commune de Brénod, fidèles à la coutume, ont honoré Sainte Barbe, leur patronne.



Après la cérémonie au monument aux morts pour saluer la mémoire des pompiers disparus dans l'exercice de leur mission, tous se sont retrouvés à la Sivollière pour partager le verre de l'amitié.

Le sergent André Pernoud, chef de corps, a retracé l'activité du Centre de Première Intervention de Brénod. Dix interventions sur le territoire de la commune au cours de l'année 2018, l'essentiel concernant les secours aux personnes. Un nombre de sorties en baisse, la moyenne des années précédentes avoisinant la trentaine. Cette année plus calme n'a pas remis en question le dévouement d'un effectif toujours très motivé !

Le lieutenant Philippe Thomas, chef du Centre d'Incendie et de Secours d'Hauteville a souligné le professionnalisme et la bienveillance de nos sapeurs-pompiers.

Cette soirée fut l'occasion, pour le Maire, Annie Carrier, d'épingler l'insigne de chef de corps avec étoile d'argent au revers de la veste du sergent André Pernoud pour ses cinq années passées à la tête du Centre de Première Intervention de Brénod.

La commune de Brénod vient de recruter un nouvel agent technique municipal. Damien GUIFFROY a pris ses fonctions le 10 décembre 2018. Agé de 30 ans, ce natif d'Hauteville vient de passer 11 années dans l'Armée de l'Air, dans la région parisienne. Il a choisi de se rapprocher de sa terre natale, avec la volonté de continuer à servir la collectivité. C'est donc avec plaisir que nous l'accueillons à Brénod, où il vient mettre ses multiples compétences au service de notre commune.



Bibliothèque municipale « Espace livres Brénod »

La bibliothèque située au 1^{er} étage allée gauche du bâtiment de la mairie est ouverte à toutes et à tous **le mardi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.**

- ❖ Le département de l'Ain, par l'intermédiaire de la Direction de la Lecture Publique, met l'ensemble de ses collections à la disposition de tous. Chacun peut faire son choix en allant sur le site : **lecture.ain.fr**. Nous effectuerons vos **réservations** lors de votre passage à la bibliothèque, 2 navettes par mois les apporteront ensuite à Brénod.
- ❖ Vous pouvez suivre nos activités :
 - nouveaux arrivages de livres tous les 15 jours,
 - kamishibais,
 - évènements culturels du plateau...

sur notre **page facebook** : <https://www.facebook.com/biblio.brenod/>

- ❖ **Des permanences spécifiques** ont lieu :
 - **Le mardi de 10 h à 11 h 30** (les semaines paires) pour les enfants de 0 à 3 ans avec leurs parents, grands-parents ou nounous.
 - **Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 10 h 30 à 11 h 30 à la MARPA** : les bénévoles de la bibliothèque se déplacent avec différents ouvrages en fonction des demandes des usagers de la MARPA (livres enregistrés, en gros caractères, en langue étrangères, revues...). L'accès est possible pour les personnes à mobilité réduite.
 - **Le jeudi** est consacré à l'accueil des classes de l'école.



Rénovez en Haut-Bugey

Un nouveau dispositif d'aide aux travaux

Depuis le 1^{er} septembre 2018, **Haut-Bugey Agglomération** poursuit son action en faveur de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants en mettant en place un nouveau dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) appelé « **Rénovez en Haut-Bugey** ».

Rénovez en Haut-Bugey en quelques mots

Les aides aux travaux visent à :



- Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées dans leur logement,
- Diminuer le poids des charges énergétiques des ménages et améliorer le confort thermique des logements,
- Développer une offre locative de qualité pour les ménages les plus modestes en mobilisant notamment les logements vacants.

À qui s'adressent les aides ?

Les aides concernent les propriétaires de logements, qu'ils occupent celui-ci à titre de résidence principale ou qu'ils le mettent en location. D'un niveau très important, ces aides peuvent, dans certains cas, couvrir jusqu'à 80 % du montant de vos travaux.

Pour les propriétaires occupants, cette aide s'adresse aux ménages modestes. Pour les bailleurs, l'aide est conditionnée au respect d'un niveau de loyer.

Un accompagnement de proximité entièrement financé

Le dispositif propose un accompagnement gratuit, assuré par l'équipe d'URBANIS, opérateur mandaté par Haut-Bugey Agglomération, pour vous conseiller et vous accompagner sur votre projet de travaux. Urbanis vous appuiera ensuite dans la mobilisation des aides financières de l'OPAH-RU.

Pour toutes informations sur les aides aux travaux et vérifier l'éligibilité de votre projet, contactez :



Par téléphone au **04 82 91 85 03**

Lors des permanences :

- **Tous les jeudis du mois de 9 h à 13 h dans les locaux de l'agglomération,**
- **Tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 9 h à 12 h 30 à Nantua dans les locaux de la MSAP.**

Prenez rendez-vous au préalable sur www.clicrdv.com/URBANIS-Lyon

Si vous êtes propriétaires occupants, pensez également à vous munir de votre dernier avis d'imposition pour vérifier votre éligibilité.

ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.



✓ Rénovation énergétique

✓ Réhabilitation

✓ Adaptation du logement

Les commémorations

75^{ème} ANNIVERSAIRE DU 6 FÉVRIER 1944

La cérémonie commémorative des événements du 6 février 1944 aura lieu le

Mercredi 6 février 2019 à 11 h 00

Rassemblement devant
le Monument aux Morts.

*Un vin d'honneur offert par la commune sera
servi à l'issue de cette cérémonie.*

Plus d'informations sur les Déportés de Brénod :
<http://www.memoire-deportation-ain.fr/>

57^{ème} ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

La cérémonie commémorative du Cessez-le-
Feu en Algérie et des combats du Maroc et de
la Tunisie se déroulera à Brénod le

Mardi 19 mars 2019 à 17 h 30

Rassemblement devant
le Monument aux Morts

*Un vin d'honneur offert par la commune sera
servi à l'issue de cette cérémonie.*

État-Civil

Naissances : Tom TRONTIN, né le 16 août 2018, fils d'Etienne TRONTIN et Lucie CHOSSET
Denis BOUILLOUX, né le 17 septembre 2018, fils de Béranger BOUILLOUX et
Alexandra AUJAS

Bienvenue aux nouveaux Bergnolands et félicitations aux heureux parents !

Décès : Antonio PRÉVITALI, décédé le 3 août 2018
Marie Madeleine VERLES, née PIGNARD, décédée le 2 septembre 2018
Paulette FRANQUET, née ESTACHY, décédée le 24 octobre 2018
Denise HUMBERT, décédée le 29 novembre 2018
Denise CHASSOT, née BAILLY, décédée le 3 décembre 2018
Pascal GUÉNIN, décédé le 11 décembre 2018
Danielle ÉCOCHARD, née CLÉMENT, décédée le 7 janvier 2019
Marie Thérèse SAVARIN, née DUPUIS, décédée le 8 janvier 2019
Odette BALLUCHE, née BONOLA, décédée le 19 janvier 2019

À toutes leurs familles, nous présentons l'expression de nos condoléances attristées.

Le pacte civil de solidarité

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les couples qui souhaitent se **pacser** peuvent le faire dans leur commune de domicile (et non plus au tribunal d'instance). Un premier PACS a été enregistré en 2018 à la Mairie de Brénod.



Élections Européennes

Les élections des députés au Parlement Européen auront lieu le
dimanche 26 mai 2019.

Si ce n'est pas encore le cas, pensez à vous faire inscrire sur la liste électorale
avant le 31 mars 2019.